

Materne : Décision de l'Autorité de la Concurrence publiée le 18 décembre 2019

L'Autorité de la Concurrence a publié aujourd'hui une décision de condamnation de différents acteurs du secteur des fruits transformés, pour entente au titre des années 2010 à 2013 (sur les produits à marques de distributeurs et de la Restauration Hors Foyer).

La société Materne est pour sa part condamnée à une amende d'un montant de 13 585 000 €.

La société Materne a pris connaissance de cette décision et conteste les conclusions énoncées. Par conséquent, la société Materne a décidé de faire appel de cette décision.

L'impact financier de cette décision a été anticipé dans les comptes du Groupe.



Ce communiqué peut contenir des informations de nature prévisionnelle. Ces informations constituent soit des tendances, soit des objectifs, et ne sauraient être regardées comme des prévisions de résultat ou de tout autre indicateur de performance. Ces informations sont soumises par nature à des risques et incertitudes, qui peuvent dans certains cas être hors de contrôle de la Société. Une description plus détaillée de ces risques et incertitudes figure dans le document de référence, disponible sur le site <http://www.unibel.fr> depuis le 3 avril 2019. Des informations plus complètes sur le groupe Unibel peuvent être obtenues sur le site <http://www.unibel.fr>.

Unibel, entreprise patrimoniale, est la société holding animatrice du Groupe Bel, un des leaders mondiaux du secteur des fromages de marque.

Son portefeuille de produits différenciés et d'envergure internationale tels que La vache qui rit, Kiri, Mini Babybel, Leerdammer, Boursin, Pom'Potes et GoGo squeeeZ ainsi qu'une vingtaine d'autres marques locales, lui ont permis de réaliser en 2018 un chiffre d'affaires de 3,3 milliards d'euros.

Près de 12 600 collaborateurs répartis dans une trentaine de filiales dans le monde contribuent aux succès du Groupe. Ses produits sont élaborés dans 32 sites de production et distribués dans près de 130 pays.

<http://www.unibel.fr>

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 1 742 679 €
2, allée de Longchamp, 92150 Suresnes
Siren 552 002 578 RCS Nanterre

<http://www.unibel.fr>

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 1 742 679 €
2, allée de Longchamp, 92150 Suresnes
Siren 552 002 578 RCS Nanterre